

Références du contrat :

2 841708110000 Q

67186 D

Edition du 5 juin 2023



Date limite de règlement : 15/05/2023

Règlement à joindre avec cet exemplaire :

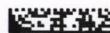
AXA FRANCE 168008

TSA 10902

92897 NANTERRE CEDEX 9

Sauf envoi récent de votre part, dernier appel avant mise en demeure

Destinataire : Souscripteur



2885

N° d'appel : 385646 F Serv. : 2885 08 32

Regr 210030 Page 1 / 1 Folio 8960

AXA FRANCE - 2885

PREVOYANCE COLLECTIVES

TSA 20114

69836 SAINT PRIEST CEDEX 9

Tél. : 09 69 39 38 36

STE GENIUS HOLDING
81 RUE DE SILLY
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

NOMBRE DE COTISANTS :

Appel des cotisations
du 1er trimestre 2023

ENSEMBLE DU PERSONNEL

95

du 01/01/2023 au 31/03/2023

BASES

ASSIETTES EN EUR

TAUX

COTISATIONS

TRANCHE A

1,50 %

TRANCHE B

1,13 %

TRANCHE C

1,13 %

Maxima mensuels par cotisant :
du 1er janvier
au 31 mars

TR.A 3666,00 EUR

TR.B 10998,00 EUR

TR.C 14664,00 EUR

Montant à payer pour la
période

ne pas déduire le
cumul des cotisations
déjà versées au titre de
l'exercice :

0,00 EUR

De préférence, utilisez le T.L.P comme mode de règlement. En
cas de paiement par chèque libellé à l'ordre d'AXA, merci
d'indiquer au dos de celui-ci le numéro du présent appel
figurant en haut à gauche de ce document.

Montant restant à payer
AVANT LE 15/05/2023

EUR

En cas de
modification ou
d'absence de vos
coordonnées
bancaires,
joindre un Relevé
d'Identité
Bancaire

IBAN : [JOINDRE UN RIB]

RUM : TIPMA02202306020042448

ICS : FR14ZZZ391832

REF OPERATION : 828417081100003856462885

EMETTEUR : 168008

PAYEUR : GENIUS HOLDING

2841708110000 / 2885

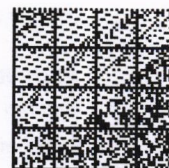
PERIODE: 01/01/2023 AU 31/03/2023

STE GENIUS HOLDING
81 RUE DE SILLY
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Montant en euros

€

TIPSEPA



Date : _____

Lieu : _____

Signature : _____

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez AXA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de AXA. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

AXA : 313 TERRASSES DE L'ARCHE 92727 NANTERRE

CO2MOFT019052016

DS DS53562P01765

ÉTAT DES MOUVEMENTS

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire d'informer sans délai votre contact habituel à chaque entrée et sortie de personnel. Si vous n'utilisez pas la DSN, le tableau ci-dessous vous permet de récapituler ces informations pour la période concernée par le présent bordereau.

Nom et prénom	Situation de Famille (1)	Mouvement et date (2)	Numéro de Sécurité Sociale

(1) Dans cette colonne, indiquez la situation de famille de l'affilié et le nombre d'enfants bénéficiant du régime de prévoyance. Pour cela utilisez les codes suivants auxquels vous ajouterez le nombre d'enfants :

C = célibataire, M = marié(e), Cb = concubin, V = veuf(ve), D = divorcé(e).

Exemple : Marié deux enfants = M2.

(2) Pour remplir cette colonne, utilisez les codes suivants que vous complétez par la date de survenance du changement de situation :

E = entré(e) en cours de période, DEC = décédé(e), DEM = démission, LIC = licencié(e), IT = incapacité de travail, RET = retraite, MUL = employeur multiple, EXO = Exonération.

Exemple : Entré le 7 mai = E07/05

Informations spécifiques à la garantie RETRAITE : Ne signalez que les dates ENTRÉE et/ou SORTIE intervenues dans la période de déclaration, ainsi que le code motif.

Code	Motif d'entrée	Code	Motif de sortie
01	Adhésion nouvelle	01	Démission ou départ en retraite
01	Reprise d'activité toute cause	03	Départ en congé sans solde
07	Préretraite ou départ dans le cadre d'accords d'entreprise	07	Départ en préretraite ou dans le cadre d'accords d'entreprise
27	Nouvel établissement suite à mutation	09	Licenciement
51	Nouvelle catégorie de personnel	10	Décès
		21	Sortie de l'effectif suite à l'invalidité permanente
		27	Mutation
		51	Nouvelle catégorie de personnel

AXA France Vie - S.A. au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances VIE Mutuelle - Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 • AXA RETRAITE ENTREPRISE S.A. au capital de 292.828.027,65 € - 534 107 255 R.C.S. Nanterre • Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • Entreprises régies par le Code des Assurances.

MODALITÉS DE PAIEMENT

POUR RÉGLER À L'AIDE DU TIP, vous devez :

1. Reporter dans le cadre prévu à cet effet, en haut à droite du TIP, le montant total des cotisations à payer.
2. Dater et signer le TIP.
3. Si le compte bancaire n'est pas indiqué sur le TIP ou s'il est modifié, joindre un relevé d'identité bancaire (RIB).
4. Joindre dans l'enveloppe l'original du bordereau d'appel des cotisations, SANS DÉTACHER LE TIP.
5. Envoyer à l'adresse indiquée.

POUR RÉGLER PAR CHÈQUE, vous devez :

1. Reporter dans le cadre prévu à cet effet, en haut à droite du TIP, le montant total des cotisations à payer.
2. Etablir et libeller votre chèque à l'ordre d'AXA.
3. Joindre dans l'enveloppe votre chèque et l'original du bordereau d'appel des cotisations, SANS DÉTACHER LE TIP.
4. Envoyer à l'adresse indiquée.

DS53562P01765